

Revue thématique sur la sécurité climatique et la consolidation de la paix

Résumé exécutif

Erica Gaston, Oliver Brown, avec
Nadwa al-Dawsari, Cristal Downing,
Adam Day & Raphael Bodewig

Avril 2023



UNU
CPR



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



ONU
programme pour
l'environnement



FONDS POUR LA
CONSOLIDATION DE
LA PAIX



MÉCANISME DE SÉCURITÉ CLIMATIQUE

UKaid
from the British people

Revue thématique sur la sécurité climatique et la consolidation de la paix

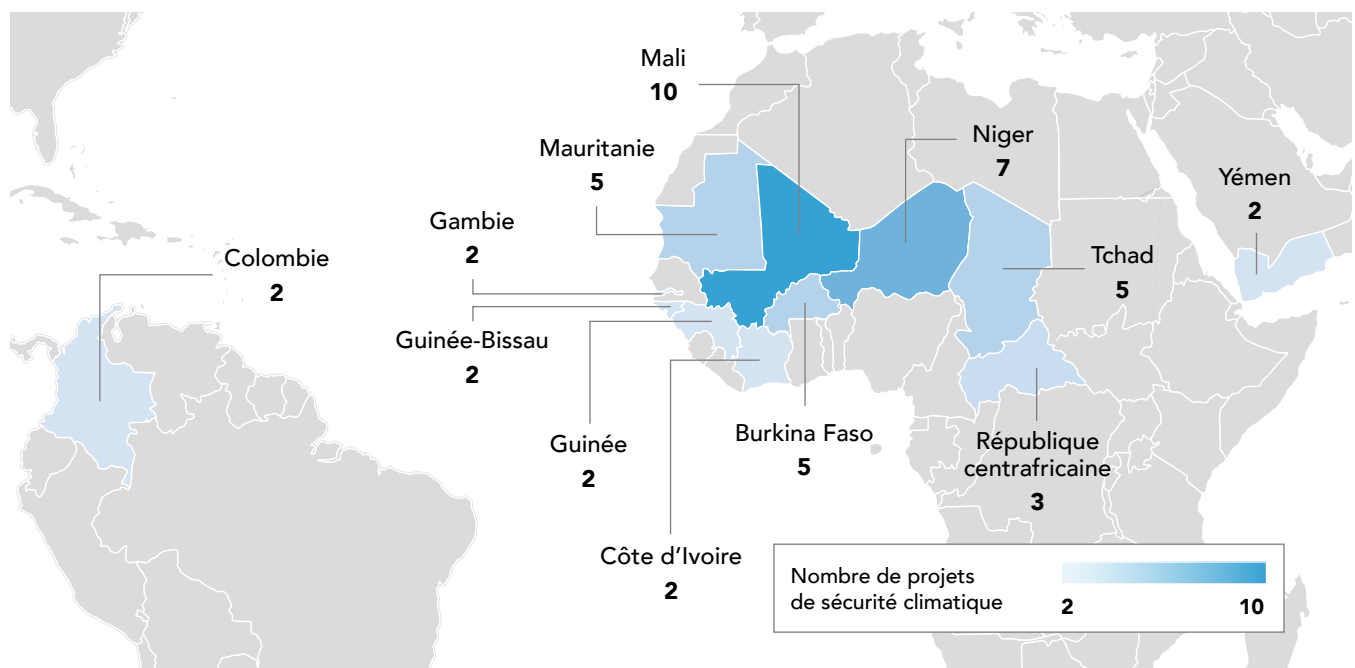
La réponse aux changements climatiques anticipés est un défi majeur dans presque tous les domaines de l'activité humaine. La consolidation de la paix ne fait pas exception. Si les répercussions que les changements climatiques ou la dégradation de l'environnement peuvent avoir sur la paix et la sécurité font désormais l'objet d'un large consensus, la réponse à apporter aux défis de sécurité climatique constitue un domaine de pratique émergent dans le cadre de la consolidation de la paix.

Dans le cadre de son processus de suivi et d'apprentissage continu, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies (PBSO) commande chaque année des revues thématiques afin d'examiner les pratiques passées et les innovations prometteuses dans des domaines spécifiques de la consolidation de la paix. Cette revue, axée sur les projets de sécurité climatique approuvés par le Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) du Secrétaire général de l'ONU entre 2016 et 2021, est un exercice particulièrement pertinent compte tenu du caractère émergent du domaine de la sécurité climatique. Elle offre la possibilité d'étudier les efforts de sécurité climatique ou de consolidation de la paix environnementale élaborés et mis en œuvre dans 33 pays par 29 partenaires, y compris des entités des Nations Unies et des organisations de la société civile.

Les 43 projets identifiés comme des projets de sécurité climatique dans cette revue couvrent un certain nombre de questions. Il peut s'agir de projets qui répondent à des situations dans lesquelles les changements climatiques ont déjà contribué à un conflit actif mais aussi de projets visant à sensibiliser aux menaces existentielles du changement climatique ou à prévenir les conflits futurs en renforçant la cohésion communautaire, ou bien encore de projets encourageant l'adaptation régionale au changement climatique en tant que partie intégrante des stratégies de consolidation de la paix. Cet échantillon inclut également des projets qui testent des réponses intégrées aux problématiques de genre, de climat et de sécurité, qui promeuvent l'inclusion des jeunes dans la gestion des ressources naturelles et qui mettent l'accent sur des approches de programmation transfrontalières ou transnationales.

Outre une analyse globale des thèmes et des résultats de ces 43 projets (couvrant 22 pays), la revue a permis de tirer des enseignements plus contextuels à partir de trois études de cas : 1) neuf projets dans la sous-région du Liptako Gourma couvrant le Mali, le Burkina Faso et le Niger ; 2) deux projets au Yémen ; 3) un projet transfrontalier couvrant trois îles du Pacifique, à savoir la République des Îles Marshall, Kiribati et Tuvalu.

Projets de sécurité climatique soutenus par le PBF, par pays



Cette revue thématique a analysé 74 projets soutenus par le PBF et mis en œuvre dans 33 pays au cours des six dernières années. Ces 74 projets ont ensuite été classés, soit comme des « projets de sécurité climatique », soit comme des projets relevant d'autres formes de consolidation de la paix environnementale ou comme d'autres interventions de consolidation de la paix.

L'étude de cas du Liptako Gourma illustre la façon dont les pressions environnementales sur les schémas de transhumance régionaux, combinées à l'activité des groupes armés transnationaux et au trafic, ainsi qu'à une gouvernance faible ou inexistante, ont alimenté la violence et contribué à des conditions désastreuses. Bien que ces dynamiques aient également créé des défis importants pour la mise en œuvre des projets, les investissements du PBF dans la sécurité climatique ont suscité l'espoir d'une amélioration des capacités à s'attaquer aux causes profondes et s'éloigner des approches trop militarisées. Ces investissements ont également introduit une perspective plus régionalisée de la consolidation de la paix, et permis de mettre l'accent nécessaire sur des approches de consolidation de la paix qui prennent en compte les besoins des populations vulnérables.

Les deux projets de l'étude de cas sur le **Yémen** visaient à atténuer les blocages locaux dans le secteur de l'eau et les conflits associés dans un des pays qui souffrent le plus du manque d'eau dans le monde et où les dynamiques de conflit ont interrompu de nombreuses activités locales de consolidation de la paix et de développement pendant près d'une décennie. Les deux projets ont adopté une approche innovante pour inclure les femmes dans la gestion de l'eau et la résolution des conflits au niveau local, et ont obtenu des résultats probants en dépit d'obstacles importants liés au genre. Les résultats suggèrent que les approches de consolidation de la paix « de la base au sommet » concernant les ressources naturelles locales comptent parmi les plus prometteuses pour intervenir en faveur la paix dans ces contextes de conflit difficiles. Ces approches permettent d'atténuer les conflits locaux et les sources de vulnérabilité, tout en offrant des points d'entrée pour travailler sur d'autres questions sociales sensibles, telles que l'exclusion des femmes ou des jeunes.

L'étude de cas sur les îles du Pacifique, unique parmi les autres projets financés par le PBF, apporte un éclairage sur la programmation axée sur la prévention et permet de mieux comprendre les préoccupations particulières des nations insulaires en matière de sécurité climatique. Bien qu'il s'agisse d'un exemple important de conceptions plus larges de la sécurité climatique, certaines composantes du projet semblaient loin de l'avantage comparatif du PBF en termes de consolidation de la paix au niveau local, et n'étaient peut-être pas bien adaptées ou suffisamment dimensionnées pour traiter la question centrale de la sécurité climatique dans le contexte des nations insulaires, à savoir le risque existentiel auquel celles-ci sont confrontées.

De manière générale, la présente revue thématique indique que le PBF et le PBSO ont contribué à attirer l'attention sur la sécurité climatique et sur d'autres dégradations de l'environnement dans le contexte de la consolidation de la paix. Comme l'a fait remarquer un professionnel sur le terrain : « La sécurité climatique est désormais une grande priorité politique mais cela n'a pas toujours été le cas [auparavant]. Le PBSO a

joué un rôle important dans la socialisation de son importance dans la programmation. Il a joué un rôle de catalyseur »¹.

Les efforts du PBSO pour attirer l'attention sur la sécurité climatique et encourager le développement de pratiques ont permis de repousser les limites et de mettre davantage en lumière le lien entre climat, sécurité et consolidation de la paix, ce qui, à terme, renforce la résilience et appuie l'obtention de résultats en matière de développement durable dans des situations qui sont parmi les plus complexes du monde. Les nombreux partenaires qui mettent en œuvre ces projets financés par le PBF ont été les premiers à piloter des approches novatrices et à concrétiser de manière ascendante les engagements mondiaux visant à encourager l'adaptation des communautés. En outre, la nature de l'objectif du PBF dans le cadre de son portefeuille sur la sécurité climatique et la consolidation de la paix a contribué à modifier le discours sur les causes des conflits et les solutions possibles.

Plusieurs domaines et recommandations clés ont été mis en évidence pour continuer à développer et à améliorer les efforts entrepris :

Tirer davantage parti de l'immense promesse que représentent la sécurité climatique et la consolidation de la paix environnementale :

Investir dans les approches de consolidation de la paix environnementale, y compris l'amélioration de l'agriculture et de l'infrastructure des ressources naturelles, permet d'apporter des réponses directes à ce que de nombreuses communautés considèrent comme leurs préoccupations les plus pressantes en matière de sécurité humaine tout en agissant sur les facteurs qui contribuent à la persistance des conflits et à la concurrence. Il est essentiel de réaliser ces investissements en tenant compte non seulement des pénuries immédiates, mais aussi des pressions futures dues au changement climatique. En les associant à d'autres approches de consolidation de la paix, de cohésion sociale, de réduction des risques de catastrophe, de renforcement de la résilience et de la gouvernance, on accroît la probabilité que les projets soutenus par le PBF aient des effets durables et traitent de manière plus efficaces les causes profondes des conflits. Les preuves issues des projets examinés suggèrent également qu'investir dans le domaine de l'environnement et de la sécurité climatique peut générer d'importants co-bénéfices pour d'autres priorités en matière de consolidation de la paix. Les efforts de consolidation de la paix environnementale offrent des points d'entrée pour commencer à aborder des questions sociales sensibles, telles que l'inclusion des femmes ou l'emprise des élites sur les communautés locales.

Continuer à renforcer les projets axés sur l'égalité des sexes et la jeunesse :

Plus de la moitié des projets examinés sont axés sur les femmes et les jeunes, par exemple pour accroître leur participation et leur inclusion dans la gestion des ressources naturelles locales et d'autres activités liées à la sécurité climatique. Le nombre de projets axés sur les femmes et les jeunes dépasse celui des projets qui ont été

1 Entretien avec le personnel de l'ONU, entretien à distance, 20 juillet 2022 (entretien n°10).



Près de la moitié des projets relatifs à la sécurité climatique concernaient les schémas de « transhumance » et la manière dont le changement climatique et la pénurie de ressources ont affecté les itinéraires migratoires traditionnels des gardiens de troupeau comme le garçon fulani photographié ci-dessus au Niger. *Photo de Luis Tato, fournie avec l'aimable autorisation de la FAO Niger.*

soutenus par l'Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des genres (GYPI), une modalité de financement spécifique. Parmi les projets soutenus par le PBF, certains des plus intéressants et des plus innovants en matière de sécurité climatique sont ceux qui analysent le rôle des femmes dans l'adaptation au changement climatique et les moyens de remédier aux vulnérabilités spécifiques auxquelles les femmes sont confrontées en raison du changement climatique et de son interaction avec d'autres facteurs. Une nouvelle série de projets examine comment l'inclusion des femmes peut contribuer à la réalisation d'objectifs de défense de l'environnement ou de lutte contre le changement climatique, avec une approche explicite de l'expérimentation et de l'apprentissage adaptatif qui est un modèle pour le développement de bonnes pratiques dans le domaine dans son ensemble.

Malgré cela, un nombre important de projets axés sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes (GEWE) ne comportaient que des composantes climatiques ou environnementales superficielles. Des experts en matière de genre ont suggéré que cela reflétait une tendance générale à ne pas tirer pleinement partie des synergies entre sécurité climatique et égalité des genres. Il pourrait être nécessaire de soutenir davantage l'apprentissage dans ce domaine et d'inciter les projets à réfléchir davantage aux synergies entre les composantes liées au climat et à l'environnement, d'une part, et les objectifs en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, d'autre part. En outre, les projets axés sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ont encore tendance à mesurer les résultats sur la base des niveaux de participation à des activités clés. Il faut

faire davantage pour garantir une participation significative et pour essayer d'évaluer les gains marginaux sans se limiter au seul critère du respect des quotas.

En raison d'un manque de données probantes, les huit projets de sécurité climatique qui mettaient fortement l'accent sur la jeunesse n'ont pas pu être évalués pleinement. Toutefois, les examens et les évaluations qui ont été réalisés suggèrent qu'il pourrait être nécessaire d'aller au-delà de l'élargissement des possibilités d'inclusion et de participation. Il faudrait mieux comprendre les motivations des jeunes, ainsi que les barrières qui restreignent leur participation et les questions qui sous-tendent leurs griefs et leur vulnérabilité, afin d'améliorer leurs contributions à la dynamique de la sécurité climatique.

Continuer à donner la priorité à la programmation transfrontalière, tout en la renforçant : Le PBSO a donné la priorité au développement de projets transfrontaliers (des projets soutenus par le PBF et mis en œuvre simultanément dans plusieurs pays). Cette orientation a été considérée comme l'une des contributions les plus importantes du PBF à l'action en matière de sécurité climatique et doit rester une priorité. Toutefois, compte tenu des coûts supplémentaires liés à la mise en œuvre simultanée d'un projet dans plusieurs pays, il doit y avoir une valeur ajoutée tangible dans la théorie du changement et les objectifs du projet. Lorsque le principal élément transfrontalier implique les mêmes activités de part et d'autre d'une frontière, il convient de s'interroger sur les retombées positives potentielles que cela entraîne pour la théorie du changement. Il pourrait également être intéressant de modéliser les futurs projets financés par le PBF sur les travaux antérieurs de consolidation de la paix environnementale axés sur les ressources naturelles transnationales (par exemple, problèmes liés aux eaux transfrontalières).

S'appuyer sur la programmation du PBF dans les pays ou les contextes touchés par un conflit violent ou risquant de l'être : Le PBF a joué un rôle de premier plan dans la promotion de la sécurité climatique et de la consolidation de la paix dans les pays ou les contextes touchés par un conflit violent ou risquant de l'être. Ces zones sont non seulement les plus vulnérables aux risques liés à la sécurité climatique, mais ce sont aussi celles où la mise en œuvre des programmes à l'échelle nécessaire pose les plus grandes difficultés. Les études de cas et d'autres résultats de projets suggèrent que les interventions au niveau local en matière de sécurité climatique et de consolidation de la paix sont les plus faisables et les plus faciles à faire accepter dans des contextes extrêmement fragiles, et qu'elles ouvrent des possibilités de s'attaquer aux sources locales de violence et de renforcer la gouvernance locale en dépit de la volatilité persistante au niveau national. Le degré de réussite variable semble dépendre en partie de la nature essentiellement locale ou transnationale des problèmes liés aux ressources ou à l'environnement. Une exploration plus poussée de cette dynamique pourrait améliorer les approches de programmation et nuancer les attentes en matière de résultats des projets. En outre, l'allongement du calendrier de mise en œuvre des projets dans ces environnements et le maintien de l'approche flexible qui a fait la réputation du PBF seront essentiels pour favoriser une plus grande réussite.

Tirer parti de la multiplication récente des projets relatifs à la sécurité climatique par un engagement stratégique :

Le nombre de projets liés à la sécurité climatique a considérablement augmenté ces dernières années, passant de zéro en 2016 à 19 en 2022. Les entretiens avec les experts et les professionnels ont suggéré que l'accent mis par le PBSO sur cette question a encouragé les autres donateurs à accorder une plus grande attention à la sécurité climatique et à la consolidation de la paix, et à investir dans ces domaines. Pour renforcer encore cet effet catalyseur, le PBSO pourrait envisager des concertations plus stratégiques avec les grands fonds climatiques et les donateurs les plus engagés en matière d'adaptation au changement climatique, de réduction des risques de catastrophe et de résilience — en identifiant des synergies potentielles avec leurs portefeuilles, ainsi que des stratégies ou des critères supplémentaires susceptibles de permettre une augmentation du nombre de projets de sécurité climatique et de consolidation de la paix examinés et financés, en particulier dans les contextes très fragiles.

Renforcer la conception et l'innovation des projets, ainsi que l'apprentissage :

L'une des principales bonnes pratiques à s'imposer dans le domaine de la sécurité climatique a été le principe d'une approche intégrée, c'est-à-dire une approche qui aborde des facteurs de conflit ou de vulnérabilité de manière holistique. Dans les projets financés par le PBF, cela signifie qu'il faut s'attaquer aux facteurs environnementaux ou climatiques en même temps qu'à d'autres facteurs interdépendants, tels que la mauvaise gouvernance, l'absence de mesures d'application ou de résolution des litiges ou les tensions intracommunautaires.

Bien que cette approche ait été validée comme une approche globale importante, de nombreux projets étaient encore dans une courbe d'apprentissage de la méthode de mise en œuvre. Le PBSO pourrait donc continuer à soutenir les communautés de pratique, organiser des ateliers spéciaux pour ceux qui participent à l'élaboration de programmes de sécurité climatique et encourager la réflexion sur la dynamique de la sécurité climatique tout au long de la conception du projet (et pas seulement dans le contexte du projet).

Pour soutenir le développement de la programmation dans ce domaine, le PBF pourrait également envisager d'élaborer des critères permettant de catégoriser et de suivre plus précisément les projets relatifs à la sécurité climatique. Cela pourrait améliorer la responsabilité au niveau des projets, permettre au PBF d'identifier plus clairement les résultats de cette portion de son portefeuille et favoriser les bonnes pratiques sur le terrain.

Une expérimentation plus poussée des théories du changement et des approches de projet, par le biais de projets itératifs et d'investissements dans des études longitudinales (pour au moins certains projets ou approches de projet), apporterait également une valeur ajoutée significative à l'apprentissage et au développement de la sécurité climatique et de la consolidation de la paix.

À propos de l'UNU-CPR

Le Centre de recherche sur les politiques de l'Université des Nations Unies (UNU-CPR) est un groupe de réflexion au sein des Nations Unies qui mène des recherches axées sur les politiques sur des questions d'intérêt stratégique et d'importance pour les Nations Unies et ses États membres. Le Centre donne la priorité aux besoins politiques urgents nécessitant des solutions innovantes et pratiques orientées vers une mise en œuvre immédiate.

Le Centre dispose d'une connaissance approfondie du système multilatéral et d'un vaste réseau de partenaires à l'intérieur et à l'extérieur des Nations Unies. La Charte de l'Université des Nations Unies, formellement adoptée par l'Assemblée générale en 1973, confère au Centre une indépendance académique qui garantit que ses recherches sont impartiales et fondées sur une évaluation objective des politiques et des pratiques.

cpr.unu.edu

New York (siège)

767 Third Avenue 35B
New York, NY 10017
États-Unis
Tél : +1-646-905-5225
Email : comms-cpr@unu.edu

Genève

23 Avenue de France
Genève
Suisse
Tél : +1-917-225-0199
Email : adam.day@unu.edu